

CONTRAT DE BAIL

Entre
-Monsieur SEHOUÉ PIERRE

CNI N° C0091.93.70.96

PROPRIETAIRE DU magasin

D'une part

- L'entreprise : TCM CONNEXION représentée par M TOUCHIEN TOU MO GNADE titulaire de CNI n° C0091.81.03.80 , demeurant à Guézon
Il/Elle a été convenu le présent contrat de bail stipulant :

Article 1 : OBJET DU CONTRAT

Le propriétaire du logement Monsieur SEHOUÉ PIERRE , met à titre de location, à la disposition de L'entreprise TCM CONNEXION un local au 10 AVENUE GUÉZON afin que ce dernier y établisse son siège social et y effectue ses activités

Article 2 : MONTANT DU LOYER

Le montant du loyer mensuel convenu est fixé à dix Mille (10.000 F.O.F.)

Article 3 : MODALITE DE PAIEMENTS

Chaque loyer est payable la fin du mois.

Article 4 : DUREE DU CONTRAT

Le présent contrat a une durée de Deux (2) Ans Renouvelable.

Article 5 : DROIT DU PROPRIETAIRE

Le propriétaire Monsieur SEHOUÉ PIERRE a le droit de reprendre le logement pour sa convenance et pour quelque raison que ce soit avec un préavis de trois mois.

Article 6 : DROIT DU LOCATAIRE

Le locataire L'entreprise : TCM CONNEXION , établi son siège social au logement sus indiqué, ainsi, elle peut y effectuer les activités se rattachant à son objet en respectant les lois en vigueur

Article 7 : ENTRETIEN ET REPARATION

Les entretiens et réparations sont à la charge du locataire

Le présent contrat de bail est établi pour servir et valoir ce que de droit.

Guézon, le 23/04/2025

Le Propriétaire,

Le locataire

M. SEHOUÉ PIERRE

Touchien

L'Entreprise : TCM CONNEXION

Représentée par M. TOUCHIEN TOU MO
GUYAR MARTIN